

Jeudi 1 mars 2018

VIGILANCE ORANGE VENT VIOLENT

VIGILANCE JAUNE VAGUE SUBMERSION

Alerte vigilance dans les Bouches-du-Rhône : la Préfecture appelle à la prudence

Début d'événement ce jeudi 1^{er} mars 2018 à 06 heures

Fin de la vigilance orange prévue à 09 heures

Qualification du phénomène :

Le vent d'Est souffle encore avec de violentes rafales comprises entre 100 et 130 km/h sur le littoral du Var, sur l'Ouest du Var et l'Est des Bouches du Rhône. Il s'atténue progressivement en cette matinée de jeudi.

Pour le phénomène Vagues Submersion :

En lien avec ces vents forts et ces fortes vagues, une surélévation importante du niveau de la mer s'amorce, en particulier dans le golfe du Lion.

La conjonction de ces phénomènes risque d'entraîner des submersions marines sur les parties basses ou vulnérables du département

Le préfet des Bouches-du-Rhône appelle les habitants du département à respecter les consignes de prudence habituelles.

Conseils de comportement :

- * Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- * Ne vous promenez pas en forêt [et sur le littoral].
- * En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- * N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- * Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- * Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)